

Quelques pistes pour une intervention appropriée

Des ressources existent et une équipe d'intervenants multidisciplinaires est disponible pour intervenir dans ces situations difficiles. Le signalement des situations d'insalubrité morbide est la première étape d'une intervention réussie. La clé dans ce type d'intervention consiste ensuite à créer une relation de confiance avec la personne concernée tout en lui faisant prendre conscience progressivement que l'intervention vise à corriger la situation pour améliorer sa qualité de vie et pour éviter qu'elle soit évincée de son logement, le cas échéant.



Qui contacter pour signaler une situation?

Si vous croyez être témoin d'une situation d'insalubrité morbide, nous vous invitons à la signaler au service permis et inspection de la Ville de Val-d'Or au :

819 824-9613, poste 2273

Pour toute autre situation concernant l'insalubrité liée à l'entretien d'un bâtiment, vous devez contacter la Ville de Val-d'Or.



Qui contacter pour une demande d'aide ou de soutien?

Le service d'accueil, d'analyse, d'orientation et de référence du CLSC de Val-d'Or (AAOR) en composant le

819 825-5858

(Faites le 1, puis le 2 et finalement le 1 pour parler à la réceptionniste du CLSC qui verra à orienter votre demande vers une intervenante sociale).

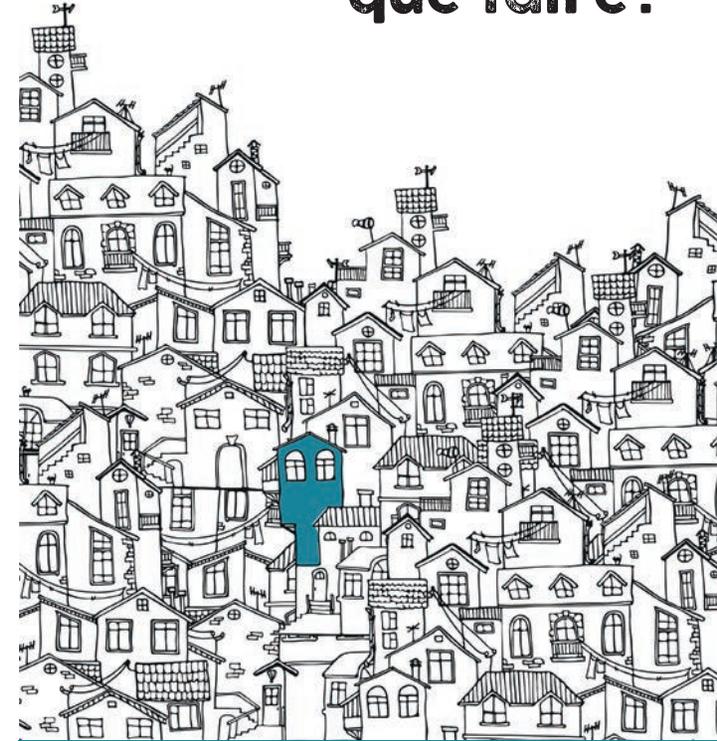
Outil adapté de :

- Insalubrité morbide : quand l'insalubrité menace la santé, © Centre intégré de santé et de services sociaux des Laurentides (CISSS), 2016, 12 pages.
- Section sur l'insalubrité morbide sur le site web Santé Montérégie : <https://www.santemonteregie.qc.ca/conseils-sante/insalubrite-morbide>.

**Centre intégré
de santé et de services
sociaux de l'Abitibi-
Témiscamingue**

Québec 

INSALUBRITÉ MORBIDE : que faire?



L'état du logement d'un proche, d'un voisin, d'un locataire vous préoccupe?

Des ressources sont disponibles pour faciliter l'intervention auprès d'une personne qui vit dans un domicile excessivement encombré.

Qu'est-ce que l'insalubrité morbide?

Bouteilles, canettes, journaux, déchets, restes de nourriture, nombre exagéré d'animaux de compagnie et de leurs excréments : l'insalubrité morbide se définit comme une accumulation d'objets ou de déchets de manière excessive susceptible d'avoir un effet néfaste sur la santé des personnes qui habitent le logement. En fonction de la gravité de la situation, l'insalubrité morbide peut aussi constituer un risque pour le voisinage immédiat, pour les visiteurs ou pour les travailleurs et bénévoles appelés à se rendre sur les lieux.

Diverses raisons d'ordre social, médical ou psychologique peuvent expliquer cette situation, notamment :

- Une incapacité physique (invalidité à la suite d'un accident, perte d'autonomie ou combinaison de plusieurs maladies chroniques) ;
- Un trouble mental (schizophrénie, déficience mentale, dépression majeure, démence, anxiété généralisée, troubles obsessionnels compulsifs (TOC), etc.);
- L'isolement social (perte d'un conjoint, éloignement des enfants ou des proches).

Le syndrome de Diogène

Le syndrome de Diogène est utilisé afin de décrire un trouble du comportement associant une négligence de l'hygiène corporelle et domestique, ainsi qu'une accumulation extrême d'objets hétéroclites.

Le trouble d'accumulation compulsive (*hoarding*), reconnu en 2015, est un trouble anxieux qui se caractérise par une difficulté persistante de jeter ou de se départir de ses biens, malgré l'inutilité de ces objets.

Reconnaître l'insalubrité

La définition de la «propreté» étant variable d'une personne à l'autre, il peut être délicat d'intervenir auprès d'un voisin ou d'un proche qui semble vivre dans une situation d'insalubrité morbide.

De plus, les personnes habituées à vivre dans de telles conditions ont généralement de la difficulté à évaluer la gravité de leur situation et ne ressentent pas le besoin d'intervenir ou d'avoir recours à de l'aide extérieure pour le faire. Il est aussi rare qu'elles soient bien renseignées sur les risques à la santé et à la sécurité causés par l'insalubrité de leur logement.



Quelques indices d'insalubrité et les risques qui y sont associés

